



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/189

**OBJET : INTERVENANTS EXTÉRIEURS POUR LES ACTIONS
MENÉES PAR LE POLE VIE LOCALE**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 29 novembre 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2019

**Le 9 décembre de l'année deux mille
dix-neuf à 18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	A		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	E	M. DANNE	CHENNA Nadine	E	M. FATH
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme FOURNIER
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/189

**OBJET : INTERVENANTS EXTÉRIEURS POUR LES ACTIONS
MENÉES PAR LE POLE VIE LOCALE**

- Vu** les statuts de la CCM et notamment son article 3-2-3 Action sociale d'intérêt communautaire,
- Vu** la délibération **2014/65** du 29 avril 2014 concernant les intervenants spécialisés et pédagogiques Petite Enfance,
- Vu** la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant « Dix grands principes pour grandir en toute confiance » du Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, extrait du cadre national pour l'accueil du jeune enfant,
- Vu** la délibération **2019/121** du 2 juillet concernant la Coordination Enfance Jeunesse Éducation,
- Vu** la délibération licence d'entrepreneur de spectacles,
- Vu** la Charte des auteurs et des illustrateurs (recommandations nationales pour la rémunération des rencontres et signatures, établies en concertation avec la Société des Gens De Lettres, la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit et le Centre National du Livre),
- Vu** l'avis des Commissions « *Vie Locale* » du 17 septembre 2019 et du 5 novembre 2019,
- Considérant** qu'il est nécessaire de faire intervenir différents spécialistes il est proposé de revoir les modalités de rémunérations de ces intervenants,
- Considérant** l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

PRÉAMBULE

Le Pôle vie locale, à travers les missions qui lui sont imparties participe à l'animation du territoire et met en œuvre des services à la population en direction principalement des familles, des tout-petits et des jeunes habitants de la communauté de communes.

Les objectifs poursuivis sont multiples et les modalités d'actions diversifiées pour s'adapter au mieux aux publics cibles et aux différentes tranches d'âges. Pour agir qualitativement, il est indispensable d'interroger de façon récurrente les pratiques professionnelles, les modes d'intervention, de mettre à jour les connaissances, de se familiariser avec de nouvelles compétences, d'explorer l'ensemble des domaines d'action propices au développement harmonieux des tout-petits, des enfants, des adolescents et au bien-être des familles qui vivent sur ce territoire.

Il est de ce fait nécessaire de faire appel ponctuellement à des prestataires extérieurs, qualifiés dans des domaines spécifiques.

Dans la limite des budgets qui sont alloués aux différents services et missions du Pôle Vie Locale (Multi-accueils, Relais des assistant.e.s maternel.le.s et des parents employeurs, Lieu d'Accueil Enfants-Parents, Coordination petite enfance, Action culturelle, Réseau des bibliothèques, Parentalité) et dans le cadre des actions exposées ci-après, il est proposé d'établir des tarifs forfaitaires, intégrant les différents coûts inhérents aux interventions.

Les tarifs, forfaitaires et toutes taxes comprises, comprennent : le coût de la prestation, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration, les frais d'installation et de démontage, et tout autre frais.

Les missions ayant trait à la coordination jeunesse font l'objet d'une délibération spécifique.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/189

**OBJET : INTERVENANTS EXTÉRIEURS POUR LES ACTIONS
MENÉES PAR LE POLE VIE LOCALE**

TYPE D' ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

→ ANIMATION / ATELIER DESTINÉ AUX ENFANTS

Les structures petite enfance (multi-accueils, Relais), l'Action culturelle, le Réseau de lecture publique, organisent des animations / ateliers avec des intervenants compétents dans différents domaines (artistique et culturel, éveil à la nature, développement moteur...).

Public cible : très jeunes enfants (avant la scolarisation), jeunes, adolescents.

✓ Objectifs spécifiques :

- permettre aux enfants de développer leur créativité, d'éveiller leurs sens ;
- permettre aux professionnels (ou bénévoles pour les bibliothèques) qui accompagnent ces ateliers d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

→ ATELIER / SORTIE DESTINÉ.E. AUX ENFANTS AVEC LEURS PARENTS

Les structures petite enfance (multi-accueils, Relais), l'Action culturelle, le Réseau de lecture publique, la mission Parentalité, organisent des ateliers avec des intervenants compétents dans différents domaines (artistique et culturel, éveil à la nature, développement moteur...).

Public cible : les familles.

✓ Objectifs spécifiques :

- permettre aux enfants, aux jeunes et à leurs parents de découvrir de nouvelles activités, de renforcer le lien parent-enfant ;
- permettre aux professionnels (ou bénévoles pour les bibliothèques) qui accompagnent ces activités d'acquérir des connaissances et des compétences dans différents domaines.

→ RENCONTRES/A TELIERS A VISÉES PÉDAGOGIQUES POUR LES PROFESSIONNELS

Journées pédagogiques au sein des structures petite enfance (multi-accueils, Relais) et pour l'ensemble du service petite enfance.

Ateliers/rencontres thématiques pour les professionnels (et ou bénévoles) des réseaux de lecture publique, action culturelle, enfance et jeunesse, parentalité.

Public cible : agents des structures et services du pôle vie locale, agents des structures éducatives, professionnels et bénévoles des bibliothèques et enseignants.

✓ Objectifs spécifiques:

- sensibiliser les agents (et les bénévoles le cas échéant) à de nouvelles connaissances et favoriser l'acquisition de nouveaux savoir-faire, en adéquation avec les objectifs poursuivis ;
- permettre aux professionnel.le.s de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques en participant à des ateliers thématiques, sous différentes formes.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/189

**OBJET : INTERVENANTS EXTÉRIEURS POUR LES ACTIONS
MENÉES PAR LE POLE VIE LOCALE**

→ SPECTACLE

Les structures petite enfance (multi-accueils, Relais), l'Action culturelle, le Réseau de lecture publique, accueillent et programment des spectacles.

Public cible : enfants et adultes.

Lieu d'intervention : au sein des structures petite enfance (*multi-accueils, Relais*), dans les bibliothèques du réseau ou dans des locaux municipaux ou communautaires

✓ Objectifs spécifiques:

- développer la sensibilité artistique et culturelle des enfants et des adolescents ;
- permettre à un jeune public d'assister à des représentations artistiques adaptées à leur âge.

→ ANIMATION « FERME PÉDAGOGIQUE »

Les structures petite enfance (multi-accueils, Relais) organisent des temps de rencontres et de familiarisation avec les animaux au sein de leurs établissements.

Public cible : très jeunes enfants

✓ Objectifs spécifiques :

- permettre aux enfants d'être en contact avec des animaux
- développer le respect de l'être vivant.

→ ORGANISATION – ACCUEIL D'EXPOSITION

Les structures petite enfance (multi-accueils, Relais), les services Action culturelle et Réseau de lecture publique accueillent des expositions.


Public : enfants et adultes.

✓ Objectifs spécifiques :

- Rendre accessible aux enfants et à leur famille des œuvres artistiques, culturelles ;
- Découvrir et acquérir des connaissances à partir d'éléments, objets, tableaux, mis en scène dans une exposition.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Centre de La Brode

Envoyé en préfecture le 16/12/2019
Reçu en préfecture le 16/12/2019
Affiché le 
ID : 033-243301264-20191209-2019_189-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/189

**OBJET : INTERVENANTS EXTÉRIEURS POUR LES ACTIONS
MENÉES PAR LE POLE VIE LOCALE**

→ CONFÉRENCE – RENCONTRE THÉMATIQUE GRAND PUBLIC

Les structures petite enfance (multi-accueils, Relais), l'Action culturelle, le Réseau de lecture publique, la mission Parentalité, organisent des conférences et des rencontres thématiques avec des intervenants compétents dans différents domaines (artistique et culturel, éveil à la nature, développement psychique, moteur, alimentation...).

Public : professionnels, parents, partenaires.

✓ Objectifs spécifiques :

- accompagner et soutenir les adultes ayant un rôle éducatif auprès des jeunes enfants, enfants, adolescents ;
- permettre aux adultes d'acquérir de nouvelles connaissances et favoriser l'acquisition de nouveaux savoir-faire ;
- favoriser les échanges de pratiques et les débats d'idées sur des sujets ayant trait à l'éducation, le développement du jeune enfant et des adolescents.

PARTENAIRES SOLLICITÉS

Les partenariats avec les différents intervenants extérieurs et associations se formalisent par le biais de conventions de prestation d'intervenants extérieurs ou de contrats de cession dans le cadre d'achat de spectacles.

GRILLE TARIFAIRE :

TYPE D'INTERVENTION	MONTANT DE LA PRESTATION - TTC
Animation - Atelier destiné aux enfants	Forfait 600 € maximum
Animation - Sortie destinée aux enfants avec leurs parents	Forfait 600 € maximum
Rencontre – Atelier à visée pédagogique pour les professionnels	Forfait 1000 € maximum
Spectacle	Forfait 6 000 € maximum
Animation avec déplacement d'animaux vivants	Forfait 500 € maximum
Organisation - Accueil d'exposition	Forfait 2 500 € maximum
Conférence – Rencontre thématique grand public	Forfait 3 000 € maximum

Envoyé en préfecture le 16/12/2019

Reçu en préfecture le 16/12/2019

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20191209-2019_189-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/189

**OBJET : INTERVENANTS EXTÉRIEURS POUR LES ACTIONS
MENÉES PAR LE POLE VIE LOCALE**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à engager toutes les actions nécessaires à la réalisation de la présente et à signer tous les documents afférents,
- Inscrit les crédits nécessaires aux budgets afférents,
- Autorise le Président à mener toutes les démarches nécessaires, et à signer tous documents, pour permettre la bonne exécution de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 9 décembre 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement